

Séance du 16 janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	6

Objet de la Délibération :

DM4

2025/002

L'an deux mille vingt-cinq

Le 16 janvier

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine

Absents excusés : M. BUL Alain - Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. FOURNIER Daniel

Date de convocation : 9 janvier 2024

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget 2024 de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°4 du budget principal de l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits de la section dépense de fonctionnement, comme suit :

Dépense de fonctionnement	Dépense de fonctionnement
Compte 681 - 8 148 €	Compte 7392221 + 8 148 €

Extrait du registre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°4 du budget principal pour l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section dépense de fonctionnement conformément au tableau présenté ci-dessus,

AUTORISE monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative n°4.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

